# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CYRIL SYSTEMATIC – Part Ix

Code ISIN : FR0011073782

**Société de gestion : John Locke Investments S.A.**

## Objectifs et politique d'investissements

Le fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au dessus de l'EONIA avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Compte-tenu de l'objectif de performance du fonds, aucun indicateur de référence pertinent ne peut être retenu. Toutefois, à titre indicatif, le fonds pourra être comparé à l'EONIA capitalisé.

Le fonds sera investi directement dans les instruments du marché monétaires jusqu'à 100% de son actif, les marchés financiers à terme et les produits de dérivés actions. De plus, le fonds pourra investir dans d'autres fonds UCITS qui lui donnent une exposition à ces marchés jusqu'à 20% de son actif.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des instruments du marché monétaire et dans des titres de créance. Ces titres sont soit des emprunts d'états, soit des émissions du secteur privé. Ces instruments seront situés dans la partie haute du classement « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.

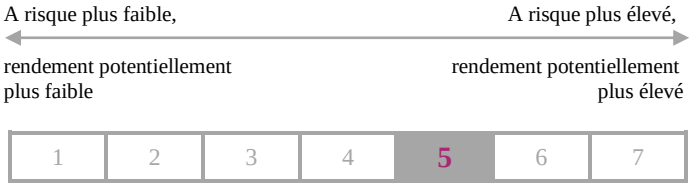
La période d'investissement recommandée est de 3 ans minimum. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

Les investisseurs peuvent obtenir quotidiennement le remboursement de leurs parts : les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank France chaque jour avant 11 heures à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

**Classification :** Diversifié

**Politique de dividendes :** Capitalisation

## Profil de risque et rendement




L'OPCVM a un niveau de risque de 5. Cet indicateur reflète, sur une période de 5 ans, l'objectif de performance absolue du fonds décorrélée des différents marchés (taux d'intérêt, actions et devises) sur lesquels il se positionne à travers la stratégie systématique développée par la société de gestion. Il a pour but d'aider les investisseurs à comprendre les incertitudes quant aux pertes et aux gains pouvant avoir un impact sur leur investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le fonds.
- **Risque de crédit :** il représente le risque que les émetteurs (entreprises privées ou publiques, Etats, …) ne soient pas solvables, c'est-à-dire qu'ils soient potentiellement incapables de faire face à leurs engagements financiers et de rembourser les emprunts qu'ils émettent en temps et en heure. Les émetteurs choisis par le fonds sont positionnés dans la partie haute du classement « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du fonds, disponible à l'adresse www.jl-investments.com.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| **Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement** | |
|---|---|
| Frais d'entrée | 4% |
| Frais de sortie | 0% |
| Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti (sortie). | |
| **Frais prélevés par le Fonds sur une année** | |
| Frais courants | 2,70% |
| **Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | 10% des profits bruts annuels de la partie systématique du fonds au-dessus de l'EONIA OIS et selon le principe dit de « High Water Mark », précisé dans le prospectus du fonds. Au cours de l'exercice clos en mars 2016 : 0% |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum applicables. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

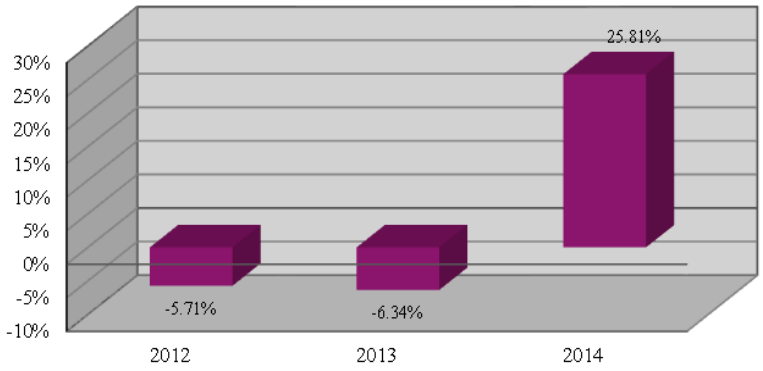
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2015.
Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Frais et Commissions » du prospectus du fonds, disponible à l'adresse www.jl-investments.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées

### Performances annuelles de la Part Ix, nettes de tout frais




Créé le 3 juillet 2000, le FCIMT Cyril Systematic a été transformé et est devenu le 28 juin 2011 le fonds UCITS Cyril Systematic.

La Part Ix a été lancée le 30 août 2011 et terminée le 20 février 2015.

Elles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en Euro.

**Le fonds a subi une modification de sa stratégie d'investissement le 23 juin 2014.**

**Les performances passées du fonds ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas de ses performances futures**

## Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est CACEIS Bank France situé au 1-3, Place Valhubert - 75013 Paris - Tél : +33 1 57 78 00 00.
- Le dernier prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de **John Locke Investments S.A.** - 38, Avenue Franklin Roosevelt - 77 210 Fontainebleau-Avon - E-mail : contact@jl-investments.com - Tél : + 33 1 64 70 40 40 - Fax : + 33 1 60 74 99 38
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion et sur le site www.jl-investments.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller fiscal.
- L'OPCVM propose d'autres types de parts. Les investisseurs peuvent trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du fonds.
- La responsabilité de John Locke Investments ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
La société John Locke Investments est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au **15 février 2017.**